



Ligue de Natation de la Réunion

Compte rendu du conseil d'administration du mercredi 10 avril 2019

La réunion a lieu au siège de la ligue à la Maison régionale des sports, 20 route Philibert Tsiranana - 97490 Sainte-Clotilde

La Présidente ouvre la séance à 18h00.

Présents

ARNAUD Frédéric, BALSSA Pierre, DALLEAU Méry-Line, DIJOUX Patrick, FAUBOURG Guilène, FONTAINE Henri, PAUSÉ David, ROBERT Fabrice

Excusés

BENHAMLA Mahdia, DERVILLIER Dominique, FERDINUS Cyril, LE GOFF Antoine

Invités

SCHOTT Franck, COLLET Guillaume, NARIA Caroline

Ordre du jour :

1. **Courrier**
2. **Debriefing de la réunion des présidents FFN**
3. **Préparation de la réunion « Ligue/Clubs » du 13 avril 2019**
4. **Points divers**

1. Courrier

-Capricorne Sud Natation : demande d'exonération des frais de dépassements de temps sur le MQ1 correspondant à 249,00€. La demande est rejetée par le CA.

-DJSCS : dans le cadre de la nouvelle réforme et de manière expérimentale, le financement CNDS ligue et clubs 2019 sera géré par la fédération. Sauf 3 dispositifs restent sous la gestion de la DJSCS (aide à l'emploi CNDS, apprentissage, j'apprends à nager).

2. Debriefing de la réunion des présidents de régions FFN

-développement de la licence « évènementielle » dans le cadre d'une participation à une manifestation (beach polo...).

-mise en garde envers les clubs qui ne licencieraient pas tous leurs adhérents, des sanctions sont déjà tombées pour certains clubs (déclassement au niveau national)

3. Préparation de la réunion Ligue/Clubs du 13 avril

Le DTR, Franck SCHOTT, annonce son départ très prochainement.

Donc, la rencontre Ligue/Clubs sera dirigée sur :

- l'orientation de la Ligue
- les attentes des clubs
- l'organisation des compétitions
- diagnostic de la situation

Guillaume COLLET interpelle les élus sur la charge de travail effectuée sur l'organisation des compétitions.

Certains membres du CA ne semblent pas voir l'ampleur de la tâche qui nous attend. On devra tous se mettre au boulot.

Pour une gestion convenable des compétitions, il faudrait que tous les entraîneurs de natation course / natation artistique se coordonnent car la ligue actuellement n'a pas les moyens financiers pour recruter.

Concernant les formations, l'Erfan sera mis en sommeil à la fin de la saison.

D'autre part, le dispositif « CAF » sera mis en place mais un élu devra prendre le relais.

4. Point divers

Constat de dégradation du matériel de compétition (start...).

Rappel, qu'il ne reste à la ligue qu'un seul micro et que celui-ci n'est plus fabriqué.

La ligue se pose donc la question sur le prêt du matériel aux clubs.

La séance est levée à 20h.

La Présidente,
Guilène FAUBOURG